

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du Comité Départemental de Tennis de Table des Vosges

MIRECOURT le 27 septembre 2020

CLUBS PRESENTS :

ANOULD, BAINS LES BAINS, BEGNECOURT, DOMFAING BRUYERES, DOMPAIRE, ELOYES, EPINAL, ETIVAL, FRESSE SUR MOSELLE, GOLBEY, HADIGNY LES VERRIERES, LA BOURGONCE, LA BRESSE, MIRECOURT, MONTHUREUX SUR SAONE, VRTT MOYENMOUTIER, REMIREMONT, RUPT SUR MOSELLE, SAINT-DIE DES VOSGES, THAON CHENIMENIL, THIAVILLE HVP, UZEMAIN, VITTEL, XONRUPT LONGEMER.

Soit 24 clubs sur 29 dont 22 pouvant voter et représentant 73 voix sur 91.

CLUBS EXCUSES :

LA HOUSSIERE, SAINTE MARGUERITE, VAGNEY.

CLUBS ABSENTS :

CHARMES VINCEY, NEUFCHATEAU.

1 : BILAN MORAL 2019-2020 / Etienne ROBERT - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 15/09/2019 A ANOULD

Le nombre important de clubs représentés et de voix comptabilisées permet aujourd'hui à cette Assemblée générale de délibérer.

Avants propos :

Cette assemblée est particulière compte tenu de la crise sanitaire actuelle, ainsi, vous avez pu le remarquer, le café d'accueil et pot de clôture n'ont pu être organisés, l'espace de distanciation est effectif, et le port du masque obligatoire. Je demande aux personnes désirant s'exprimer lors de cette assemblée de le signaler en levant la main et de se diriger vers l'allée centrale pour s'exprimer. Compte tenu de l'interruption brutale des activités en cours de saison, aucun titre n'est décerné donc il n'y a pas de remise de récompenses.

Cette assemblée générale marque la fin de la saison 2019/2020 mais également la fin de l'olympiade 2016/2020

Au nom du Comité, je tiens d'abord à remercier la municipalité de MIRECOURT pour la mise à disposition de cette Salle, et le club de MIRECOURT avec son Président Philippe LEMOINE, qui a accepté d'organiser cette Assemblée Générale.

Je rappelle que le club de MIRECOURT est un club qui occupe l'espace Vosgien du Ping depuis plusieurs décennies.

Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes présentes à cette assemblée, et ce malgré l'environnement sanitaire particulier qui nous entoure.

Je citerai

- Christophe PORTE Vice-Président de la Ligue Grand-Est représentant Mr Pierre BLANCHARD, Président de la Ligue Grand Est de tennis de table.
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs vosgiens et/ou leurs représentants, qui se sont libérés en ce jour dominical.

Je vous fais part aussi des excuses de :

- Monsieur le Président du Conseil Départemental des Vosges
 - Monsieur le Député de la 4^{ème} circonscription des Vosges
 - Madame la Conseillère Départementale du canton de Mirecourt
 - Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Vosges
 - Monsieur le Président du CDOS88
 - Monsieur le Maire de Vittel et son adjoint aux sports
 - Madame et Messieurs les Membres absents du CD88
-
- *Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 09 2019 qui s'est déroulée à ANOULD.*

Approuvé à l'unanimité

Préambule

Comme chaque année nous avons à déplorer la disparition de Pongistes et de personnes dévouées pour notre discipline, Michel BAUBY, ancien joueur et trésorier du club de GOLBEY, Patrick JACQUOT ancien joueur du club d'ANOULD et Jacques BOILEAU, ancien joueur du club d'EPINAL. Afin d'honorer leurs mémoires je vous invite à vous lever et à observer une minute de silence.

Je vous remercie.

Bilan Moral

Cette saison 2019/2020 a été très affectée par la pandémie « Coronavirus », et je ne m'étendrais pas sur le contexte général de cette crise sanitaire mondiale que vous connaissez tous. Je me contenterais de me tenir à notre activité.

Notre pratique a été suspendue avec le confinement général, et la reprise est difficile, mais, et nous le savons, cette crise sanitaire n'est pas terminée, et comme dans tous les secteurs nous devons nous adapter et apprendre à évoluer dans ce contexte particulier.

On peut toutefois constater qu'aujourd'hui la quasi-totalité de nos clubs ont repris leurs activités, avec des protocoles strictes établis par nos instances en relation avec les services de l'état. Les conditions définies dans ces protocoles sont liées à l'évolution de la situation sanitaire.

Le respect des préconisations est obligatoire, elles sont certes contraignantes mais essentielles si nous voulons endiguer cette épidémie et reprendre une vie normale dans quelques mois.

Je vous connais suffisamment pour savoir que vous êtes conscient de cette réalité et que vous œuvrez dans le respect et l'application des protocoles.

Nos activités ont donc été suspendues, beaucoup d'organisations ont été supprimées, nous espérons que la situation permettra de les réaliser cette saison, si cela est effectif pour le Championnat par équipes et le critérium, l'organisation de rassemblements plus importants (ex Challenges jeunes et autres) sera peut-être plus compliquée. Nous ferons le maximum pour être en mesure de les réaliser.

Cette situation n'est pas sans effets sur la pratique, et l'impact au niveau de la licenciation risque d'être conséquent au vu du nombre de licenciés validées pour la première journée de championnat.

Seule une évolution favorable de la situation et le sérieux avec lequel nous gérons l'activité peuvent rassurer nos pratiquants et inverser la tendance.

Cette situation n'est pas sans effets sur l'équilibre financier des clubs et des premières réponses ont été apportées :

La fédération, et autres instances ont « gelé » les tarifs pour cette saison.

La fédération a consenti une remise de 75€ sur le montant des ré affiliations.

La LGE a mis en place un fond d'aide spécifique vers les clubs, fond abondé par la Ligue et soutenu par les CD en fonction de leur nombre de licenciés. Le montant de cette aide s'élève à 85000€, le CD88 y a participé à hauteur de 1600€.

En pratique, 30 % du montant des inscriptions au championnat par équipe 2019/2020 sera reversé aux clubs qui en font la demande. (Dossiers en ligne)

Le restant (estimé à 35000€) sera réparti entre les clubs qui en feront la demande via également un formulaire en ligne. Les dossiers seront instruits et la répartition faite par la commission qui a traité les dossiers ANS (ex CNDS) cette année.

La prise en charge des frais liés au respect des préconisations sanitaires (matériels et produits de désinfection) liés aux organisations départementale sera étudiée par le CD88.

Je vais revenir sur des sujets plus classiques évoqués traditionnellement en comité et vous dresser un état des lieux rapide concernant cette saison et l'olympiade qui se termine.

Cet exercice clôture sur une baisse du nombre global de licence, avec une baisse de 43 licences traditionnelles, (-5%) une augmentation de 72 licences promotionnelles (+10%) et une baisse de 144 licences événementielles. (-38%) L'arrêt total de l'activité depuis mars nuance ces résultats. Cependant il faut considérer que depuis 2 olympiades nous enregistrons une érosion de notre licenciation. Cette année correcte ne doit pas masquer la réalité et un bilan négatif pour l'olympiade

Olympiade 2012-2016, -96 licences traditionnelles, +341 licences promotionnelles

Olympiade 2016-2020, -133 licences traditionnelles, -312 licences promotionnelles

Même si cette situation est générale dans le monde du sport elle n'en est pas moins inquiétante.

Cette olympiade a vu la création de la ligue Grand-Est, qui a repris dans ses compétences l'organisation du championnat devenu désormais Régional, après deux années de fonctionnement on peut dire que cette formule a fait ses preuves, et que même si tout n'est pas parfait, il n'est pas envisageable de faire marche arrière.

Au niveau départemental l'évolution du championnat jeunes, qui désormais se dispute sous forme de 6 regroupements jeunes est un succès, et cette formule qui fait entrer en compétitions entre 18 et 30 équipes par journées est à poursuivre.

En 2020, compte tenu de l'intérêt décroissant pour nos stages départementaux organisée pourtant dans des conditions matérielles et technique exemplaires, nous avons décidé de tester une nouvelle formule de stages techniques itinérants organisés sur une journée à différents points du département Cette formule devait être testée sur BRUYERES (Vosges centre) et DOMPAIRE (secteur plaine), malheureusement ces stages n'ont pu voir le jour. La nouvelle commission technique « planchera » au plus vite sur ces évolutions pour proposer quelque chose en fin de trimestre (ex stage Toussaint) et ensuite ex stage de Pâques.

Site Web du CD88

Le site Web hébergé sur le site LGE est opérationnel, et son fonctionnement reste à parfaire. Le réflexe de transmettre pour insertion sur le site des résultats ou informations diverses des commissions n'étant pas acquis. Nous y travaillerons.

Réflexion globale sur notre bilan financier

Le bilan de l'année est globalement positif, mais ce résultat est en « trompe l'œil », car bon nombre d'organisations déficitaires (ex interclubs jeunes) n'ont pas été terminées, il n'y a eu aucune sortie de délégation (ex inter-CD), par contre les subventions ont été versées en intégralité.

Sur l'olympiade nous nous étions engagés à rétablir notre équilibre budgétaire, les simulations faites montrent qu'effectivement nous aurions été très proches de l'équilibre.
Cette politique d'équilibre budgétaire (hors investissements exceptionnels) doit rester notre ligne de conduite.

Subventions

Contrats d'objectif : Le Conseil Départemental nous a octroyé une aide de 4700€ sur notre contrat d'objectif, soit le même montant que l'année passée.

Le montant de l'aide Charte sport 2020 est en baisse et une somme globale de 4850€ a été allouée cette année sur des investissements clubs. En 2020 11 clubs ont sollicité cette aide.

Subvention ANS (ex CNDS)

Notre dossier a été validé et une subvention de 4700€ a été obtenue. (A noter que l'instruction des dossiers est à présent effectuée par une commission pilotée par la Ligue Grand Est. On peut affirmer que cette commission a effectué une instruction sérieuse et de façon très professionnelle.

Service Civique

Afin d'améliorer notre fonctionnement, nous avons souscrit pour la troisième année consécutive au programme fédéral service civique, afin de recruter un jeune en renfort de notre structure. Cette année le poste sera basé sur le secteur d'Epinal,
La mission reste sensiblement identique à celle prévue l'année dernière.

Renouvellement de notre comité

Une liste de 16 candidats vous est présentée, elle reconduit une bonne partie de notre encadrement en place et nous avons cependant le plaisir de présenter 4 jeunes candidats qui nous n'en doutons pas apporteront du sang neuf à notre comité.

Pour terminer, je remercie très sincèrement toute l'équipe dirigeante du CD88, les présidents de commissions et tous les membres pour le travail réalisé au cours de cette olympiade.

Je remercie et félicite également les dirigeants de clubs qui en cette périodes exceptionnellement difficile et compliquée assurent la pérennité de notre sport.

Merci de votre attention et bonne saison à tous les Clubs et à tous les pongistes Vosgiens.

Etienne ROBERT

Ce bilan moral a été approuvé à l'unanimité.

Plusieurs membres de l'assemblée interrogent Christophe PORTE, représentant la Ligue Grand Est, sur la série de communiqués contradictoires de la Fédération et de la Ligue concernant la tenue de la deuxième journée de championnat. Après des débats nourris, Christophe PORTE déclare que le mail de la Fédération n'aurait pas dû être envoyé, que la situation est exceptionnelle et qu'il va falloir apprendre à gérer l'exceptionnel. Il précise qu'aucune décision concernant la tenue du critérium fédéral régional n'a encore été prise pour l'instant.

2 : RAPPORT D'ACTIVITE / Isabelle FRIRY

La saison passée, le nombre de clubs s'est stabilisé à 29 clubs.

Nous avons 1501 licenciés, soit 29 de plus que l'année antérieure. Une baisse des licences traditionnelles (-43 soit 806 contre 849) mais une hausse des licences promotionnelles (+72 soit 695 contre 623). Après une année à la hausse, les licences traditionnelles qui repartent à la baisse, la saison tronquée n'a pas permis la transformation de certaines licences promotionnelles en traditionnelles comme habituellement en fin de saison.

Les licences promotionnelles représentent 46 % du total dans les Vosges. Notre effectif est à 26% féminin et comporte 57% de jeunes et 53% de moins de 15 ans.

Les plus gros clubs vosgiens toutes licences confondues sont SAINT DIE DES VOSGES avec 205 licenciés, ETIVAL 175, ANOULD 165, VITTEL SAINT-REMY 130, DOMPAIRE 94, BAINS LES BAINS 83 et THAON CHENIMENIL 81. Ces 7 clubs représentent 62% du total des licences et 36% pour les trois premiers.

Si l'on ne tient compte que des licences traditionnelles, ANOULD garde la tête avec 84 licences, suivi de VITTEL SAINT REMY 71, SAINT DIE DES VOSGES 65, ETIVAL 62, THAON CHENIMENIL 51, ELOYES 41 et MIRECOURT 38.

Avec 14 clubs en diminution, 14 en progression et 1 constant, nous gagnons 29 licences clubs.

	2018-2019	2019-2020	Variation
Clubs 88	29	29	0
Licences 88	1472 (42% promo)	1501 (46% promo)	+ 29 (+4 %)
Licences Filles CD88	25 %	26 %	+ 1 %
Licences - 18 CD88	56 %	57 %	+ 1 %
Licences - 15 CD88	52 %	53 %	+ 1 %
Réunions CD	3 + 4 commissions + 2 bureaux	3 + 3 commissions + 2 bureaux	- 1 commissions

3 : PRESENTATION DES CANDIDATS ET VOTE

16 candidats déclarés dont 4 nouveaux pour 18 places à pourvoir. Le tirage au sort a désigné la lettre U pour débiter la liste.

VOYEN Allain
VOYEN Jean-Pierre
COSSIN Christophe
DURAND Laurent
FEICHT Michel
FRIRY Isabelle
GIGNEY Maxime
GUIMBERT Jean-Paul
HASS Laurent
MATHIS Eric
MEURET Pascal
PARIS René
RIVAT Benjamin
ROBERT Etienne
SONNEFRAUD Laurent
THIRION Dominique

L'assemblée donne son accord pour que le vote soit effectué sur l'ensemble des membres de la liste à main levée. Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

4 : RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE / Allain VOYEN

La saison 2019-2020 fut courte, arrêt des épreuves après le 3^e tour du Critérium Fédéral du 26 janvier 2020. 3 tours du critérium fédéral ont été disputés :

1^{er} tour à SAINT DIE DES VOSGES le 13-10-2019 : 98 participants :

Minimes D1 : une poule de 5 joueurs,
Cadets D1 : poules puis tableau de 13 joueurs,
Juniors Garçons : une poule de 5 joueurs,
Séniors D1 : poules puis tableau de 16 joueurs,
Séniors D2 : poules puis tableau de 16 joueurs,
Séniors D3 : poules puis tableau de 18 joueurs,
Séniors D4 : poules puis tableau de 25 joueurs.

2^e tour à SAINT DIE DES VOSGES le 24-11-2019 : 85 participants :

Minimes D1 : une poule de 6 joueurs,
Cadets D1 : poules puis tableau de 11 joueurs,
Juniors Garçons : une poule de 4 joueurs,
Séniors D1 : poules puis tableau de 14 joueurs,
Séniors D2 : poules puis tableau de 10 joueurs,
Séniors D3 : poules puis tableau de 16 joueurs,
Séniors D4 : poules puis tableau de 24 joueurs.

3^{ème} tour à MOYENMOUTIER le 26-01-2020 : 90 participants :

Minimes D1 : 2 poules puis tableau de 8 joueurs,
Cadets D1 : poules puis tableau de 10 joueurs,
Juniors Garçons : une poule de 3 joueurs,
Séniors D1 : poules puis tableau de 12 joueurs,
Séniors D2 : poules puis tableau de 13 joueurs,
Séniors D3 : poules puis tableau de 16 joueurs,
Séniors D4 : poules puis tableau de 28 joueurs.

2 Tours d'Inter Clubs Minimes par équipes de 2 : 28 équipes dont 5 de Nogent (52),
8 équipes en Départementale 1, 8 équipes en Départementale 2 et 12 équipes en Départementale 3.

1 Challenge Jeunes le 12-01-2020 à DOMPAIRE : 12 clubs représentés dont 1 de Haute Marne. 124 joueurs : 19 filles et 105 garçons.

Filles nées en 2005-2006 : 4, Filles nées en 2007 : 3, Filles nées en 2008 : 7, Filles nées en 2009 : 5,
Garçons nés en 2005 et 2006 : 36, Garçons nés en 2007 : 23, Garçons nés en 2008 : 16, Garçons
2009 : 15, Garçons nés en 2010 : 6, Garçons nés en 2011 : 6, Garçons nés en 2012 : 3.

5 : RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE / Jean-Pierre VOYEN

Cette saison d'arbitrage 2019-2020 a été stoppée prématurément comme toutes les compétitions début mars, face à cette situation pandémique. Il nous tarde à chacun, compétiteurs, arbitres et juges arbitres de reprendre le chemin des salles de Ping et les compétitions, tout en respectant bien entendu les consignes sanitaires imposées et les gestes barrières.

Aide à l'arbitrage : toutes les épreuves disputées jusqu'au 1^{er} mars se sont déroulées dans de bonnes conditions et les clubs désignés à l'aide à l'arbitrage ont répondu présent.

Les desideratas pour la saison 2020-2021 vous ont été distribués et seront envoyés aux clubs absents à l'AG. Veuillez cocher 3 choix sur la liste des compétitions proposées, les clubs ne retournant pas le formulaire et ne répondant pas à une convocation seront redevables d'une amende de 37€.

Si un club est dans l'impossibilité de se présenter à une convocation, il pourra se faire remplacer par un autre club avec lequel il se sera accordé préalablement pour officier bénévolement à sa place et en m'informant de ce changement, au moins une semaine avant la date de la compétition concernée.

Merci de retourner vos desideratas à Jean Pierre VOYEN pour le samedi 03 octobre 2020 dernier délai.

Candidature JA : un appel à candidature a été distribué à tous les JA2 et JA3 présents à l'AG et sera envoyé par mail aux autres JA concernés, pour officier sur les compétitions départementales. Vos desideratas sont à retourner à Jean Pierre VOYEN pour le samedi 03 octobre 2020 dernier délai.

Concernant les désignations des clubs d'aide à l'arbitrage et des JA sur les compétitions départementales de cette saison 2020/2021, elles seront en ligne sur internet sous forme d'un tableau. Vous trouverez ces infos mi-octobre sur le site de la LGETT en cliquant sur : LA LIGUE → Comités départementaux → CD88 → Arbitrage.

Formations : pour la saison 2019/2020, 3 candidats ont passé et obtenu l'examen d'arbitre régional (AR), et le diplôme de juge arbitre 1^{er} degré (JA1), 9 candidats ont été reçus à l'examen d'arbitre de club.

Bilan de cette olympiade 2016/2020 : 38 nouveaux AC, 24 AR, 16 JA1, 3 JA2 et 1 JA3.

Pour les formations d'arbitre de club (AC), se renseigner auprès de Eric MATHIS, formateur d'AC, AR, JA1.

Pour la saison 2020/2021, les premières formations d'AR, JA1, JA2 auront lieu les 31 octobre et 01 novembre 2020 à La Maison Régionale des Sports à Tomblaine. Vous trouverez toutes les infos et fiches d'inscription sur le site de la LGETT dans la rubrique : Formation → Arbitrage.

Règlement : pas de nouvelles règles concernant le jeu pour cette saison. Les règles à appliquer seront celles du protocole COVID qui sont remises à jour régulièrement en fonction de l'évolution de la pandémie. Ces règles sont affichées dans toutes les salles et nul n'est censé les ignorer. Pour la bonne santé de notre sport, respectons tous les consignes et gestes barrières afin que nos salles ne deviennent pas des clusters.

6 : RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE / Pascal MEURET

Stage de la Toussaint

Le stage de la Toussaint c'est déroulé du Lundi 21 octobre 2019 au Jeudi 24 octobre 2019 à DOMPAIRE. 15 stagiaires encadrés par Laurent HASS, Pascal MEURET, Emilie SONNEFRAUD, Guillaume FINANCE et Manon RINGENBACH. Parmi ces 15 stagiaires nous comptons 2 poussins, 3 benjamins, 2 minimes, 5 cadets et 3 juniors dont 2 féminines.

De nombreux ateliers ont été mis en place, différents services, beaucoup de travail individuel mais aussi des montées descentes à thème. Le stage c'est achevé par un tournoi entre encadrants et joueurs.

Le bilan global reste mitigé car le stage n'a pas eu le public escompté, sur 15 joueurs 10 de DOMPAIRE.

Interclubs jeunes

● 1^{er} tour le 26 octobre 2019 à VITTEL : 29 équipes présentes, 38 joueurs ont participé aux ateliers. Atelier technique : Laurent HASS

● 2^{ème} tour le 21 décembre 2019 à VITTEL : 28 équipes présentes, 30 joueurs ont participé aux ateliers. Atelier technique : Laurent HASS

● 3ème tour le 15 février 2020 à MOYENMOUTIER : 31 équipes présentes, 20 joueurs ont participé aux ateliers. Atelier technique : Guillaume FINANCE

7 : RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT / Etienne ROBERT

1 Point licenciation

Licences 2020	En cours	2019	différence	En cours	2019	différence	En cours	2019	différence
ANOULD	84	88	-4	81	28	53	165	116	49
NEUFCHATEAU T.T.	20	19	1	2	4	-2	22	23	-1
SAINT DIE SRD TT	65	84	-19	140	142	-2	205	226	-21
UZEMAIN	11	11	0	1	0	1	12	11	1
LA HOUSIERE-VANEMONT	8	11	-3	0	0	0	8	11	-3
BAINS LES BAINS A	18	31	-13	65	93	-28	83	124	-41
VITTEL SAINT REMY TT	71	63	8	59	49	10	130	112	18
MIRECOURT Lift Club	38	42	-4	2	7	-5	40	49	-9
VAGNEY A.T.T.	19	21	-2	27	17	10	46	38	8
GOLBEY	25	22	3	22	27	-5	47	49	-2
LA BRESSE T.T.	8	7	1	5	7	-2	13	14	-1
FRESSE SUR MOSELLE .	27	21	6	12	9	3	39	30	9
ELOYES C.L.L.T.T.	41	28	13	8	0	8	49	28	21
EPINAL T.S.P.	29	35	-6	12	17	-5	41	52	-11
SAINTE MARGUERITE C.T.T.	12	9	3	0	4	-4	12	13	-1
XONRUPT A.S.C.X.L. T.T.	13	12	1	0	0	0	13	12	1
MOYENMOUTIER VR TT	25	27	-2	1	0	1	26	27	-1
DOMFAING-BRUYERES	30	26	4	14	21	-7	44	47	-3
REMIEMONT T.T.	14	14	0	0	0	0	14	14	0
LA BOURGONCE ST MICHEL	18	17	1	5	3	2	23	20	3
RUPT SUR MOSELLE C.P.	18	26	-8	13	4	9	31	30	1
CHARMES-VINCEY T.T.	20	33	-13	5	10	-5	25	43	-18
ETIVAL ASRTT	62	62	0	113	108	5	175	170	5
MONTHUREUX SUR SAONE	12	10	2	3	1	2	15	11	4
THIAVILLE les 2 vallées TT	16	19	-3	0	0	0	16	19	-3
HADIGNY FR TT	16	20	-4	10	4	6	26	24	2
THAON CHENIMENIL E.S.T	51	49	2	30	21	9	81	70	11
DOMPAIRE USTT	29	32	-3	65	47	18	94	79	15
BEGNECOURT Club	6	10	-4	0	0	0	6	10	-4
TOTAUX	806	849	-43	695	623	72	1501	1472	29

BILAN

- 806 licences traditionnelles
- 695 licences promotionnelles
- 226 licences événementielles essentiellement sur les clubs de ANOULD, GOLBEY, SAINT DIE DES VOSGES.

Comparatif par rapport au dernier exercice :

Traditionnelles-43

Promotionnelles +72

Événementielles -144

Total 1727 licences

Ces chiffres sont impactés par l'arrêt de l'activité au mois de mars.

Les licences promotionnelles et événementielles sont surtout concernées, car bon nombre d'actions de développement sont organisées en fin de saison.

On peut considérer que cette année compte tenu du contexte est correcte en termes de licenciation.

Carte ZAP'88

Bon retour de cette action.

Cette année, 58 licences aidées on note une bonne stabilité du nombre de bénéficiaires. La convention de partenariat est reconduite cette année avec le Conseil Départemental.

Merci aux clubs de relayer cette opération avec une avance de trésorerie.

Afin de booster la reprise des activités sportives le conseil départemental a décidé de doubler l'aide de 10€, soit 20€ par licences prises avant le 30 octobre. Les modalités précises de cette aide vous seront notifiées.

Comme les années passées Jean-Paul GUIMBERT est responsable de cette action, lui transmettre vos chèques, en faisant bien attention aux date de validité.

Actions promotionnelles 2018/2019

- *Baby' Ping à SAINT DIE DES VOSGES*

Participation une quinzaine d'enfants.

- *Tournoi populaire à MIRECOURT*

Une quinzaine de participants, résultat décevant compte tenu de la large diffusion effectuée

- *Journée du terroir à ANOULD :*

Belle organisation, sur un weekend une trentaine de licences saisies

Toutes nos autres actions prévues ont été annulées.

BOURSE d'aide aux clubs 2020

Classement	Club	Points	bourse €
1	ANOULD	247	409
2	VITTEL	114	189
3	THAON CHENIMENIL	88	146
4	SAINT DIE DES VOSGES	82	136
5	GOLBEY	80	133
6	ELOYES	70	116
6	XONRUPT	70	116
6	MOYENMOUTIER	70	116
6	LA BOURGONCE	70	116
6	MONTHUREUX SUR SAONE	70	116
11	DOMFAING	69	114
12	FRESSE SUR MOSELLE	60	99
13	ETIVAL	56	93
14	NEUFCHATEAU	50	83
14	SAINTE MARGUERITE	50	83
14	LA BRESSE	50	83
14	BAINS LES BAINS	50	83
18	DOMPAIRE	40	66
19	HADIGNY LES VERRIERES	30	50
19	RUPT SUR MOSELLE	20	33
19	VAGNEY	20	33
22	UZEMAIN	20	33
23	MIRECOURT	13	22
24	EPINAL	10	17
25	THIAVILLE	10	17
		1509	2500

TABLEAU RECAPITULATIF 2019/2020											
Budget total	2500	Pts critère1	Pts critère2	Pts critère3	Pts critère4	Pts critère5	Pts critère6	Pts critère7	Pts critère8	Total Pts	Bourse €
total Points	1509										
Valeur point	1,66										
CLUBS											
ANOULD C.P*		10	32	0	165	0	20	20		247	409
NEUFCHATEAU*		0	0	0	0	50	0	0		50	83
St Dié		10	12	0	40	0	0	20		82	136
UZEMAIN*		0	0	0	0	0	20	0		20	33
LA HOUSIERE/VANEMONT ASTT*		0	0	0	0	0	0	0		0	0
BAINS LES BAINS AM.PONG*		0	0	0	50	0	0	0		50	83
VITTEL ST REMY A.S*		10	34	0	0	50	20	0		114	189
MIRECOURT LIFT CLUB*		0	13	0	0	0	0	0		13	22
VAGNEY A.T.T*		0	0	0	0	0	20	0		20	33
GOLBEY*		0	0	10	0	50	0	20		80	133
LA BRESSE		0	0	0	0	50	0	0		50	83
FRESSE MOSELLE*		10	0	0	0	50	0	0		60	99
ELOYES C.L.L.T.T*		0	0	0	0	50	20	0		70	116
EPINAL T.SP*		10	0	0	0	0	0	0		10	17
STE MARGUERITE C.T.T*		0	0	0	0	50	0	0		50	83
XONRUPT A.S.C.X.L.T.T*		0	0	0	0	50	20	0		70	116
MOYENMOUTIER VRIT*		0	0	0	0	50	20	0		70	116
DOMFAING/BRUYERES ENT M.J.C*		10	9	0	0	50	0	0		69	114
REMIREMONT T.T*		0	0	0	0	0	0	0		0	0
LA BOURGONCE ST MICHEL TT*		0	0	0	0	50	20	0		70	116
RUPT SUR MOSELLE CP*		0	0	0	0	0	20	0		20	33
CHARMES VINCEY TT*		0	0	0	0	0	0	0		0	0
ETIVAL-RAON ASRTT*		10	26	0	0	0	20	0		56	93
MONTHUREUX SUR SAONE FISC*		0	0	0	0	50	20	0		70	116
THIAVILLE H.V.P*		0	0	0	10	0	0	0		10	17
HADIGNY FR TT*		10	0	0	0	0	20	0		30	50
THAON CHENIMENIL E.S.T.T*		0	10	8	0	50	20	0		88	146
DOMPAIRE USTT*		10	10	0	0	0	20	0		40	66
BEGNECOURT		0	0	0	0	0	0	0		0	0
Totaux		90	146	18	265	650	280	60		1509	2500

Compte tenu des 3 mois sans activités on remarque que le nombre de points attribués est relativement élevé 1509 pts pour 2046 en 2009. A noter la première place du club d'ANOULD qui cette année effectue un gros travail vers les scolaires. Action primée par la ligue dans le cadre de l'opération « rentre au Ping »

ACTIONS en PARTENARIAT CD88/Clubs Vosgiens
SAISON 2019/2020

Les actions en partenariat retenues en 2020 concernent

- Tournoi populaire de MIRECOURT	75€
- Animation foire du terroir ANOULD	150€
- Tournoi populaire de THAON LES VOSGES	Non réalisé
- Challenge entreprise, 3 tours à GOLBEY, ELOYES et DOMFAING	Non réalisés

L'olympiade se termine, une nouvelle commission se mettra au travail, et la tâche s'avère difficile. Dans un premier temps il conviendra de mettre en place un projet départemental en remplacement du plan de développement qui a guidé nos actions ces quatre dernières années.

Ce projet doit répondre aux attentes des différents publics et si nous sommes capables de bien cibler ces attentes, nous serons efficaces. Donnons-nous les moyens de réussir.

7 : RAPPORT DU TRESORIER / Dominique THIRION

Le trésorier informe l'assemblée, que les documents financiers détaillés, le compte de résultat et le bilan, ont été distribué, aux membres présents à cette Assemblée. Il informe que ces comptes financiers sont impactés par l'arrêt de l'activité en mars liée à la crise sanitaire COVID-19. Les conséquences de cette crise sont essentiellement une baisse globale des charges et une relative stabilité des produits. A court terme l'impact financier est sensiblement positif, mais les conséquences risquent à moyen terme d'être moins favorables.

Le trésorier présente ensuite le diaporama et commente les différents tableaux de synthèse.

Le Compte de Résultat arrêté au 30 juin 2020.

Le trésorier commente la répartition des charges et produits de l'exercice ainsi que les poids respectifs de chaque rubrique. Le trésorier fait remarquer que l'exercice enregistre un excédent de **3 398€** alors que l'exercice précédent s'était clos par un déficit de 719€.

CHARGES			PRODUITS		
	€	%		€	%
Achats	1 829	8	Recettes	600	2
Frais de Gestion	2 223	10	Produits de Gestion	7 771	31
Activités Sportives	6 444	29	Activités Sportives	8 371	33
Manifestations	459	2	Subventions	8 400	33
Aides aux clubs	9 058	41	Produits divers	297	1
Divers	2 027	9			
Total Charges	22 040				
Excédent	3 398				
Total	25 438	100	Total	25 438	100

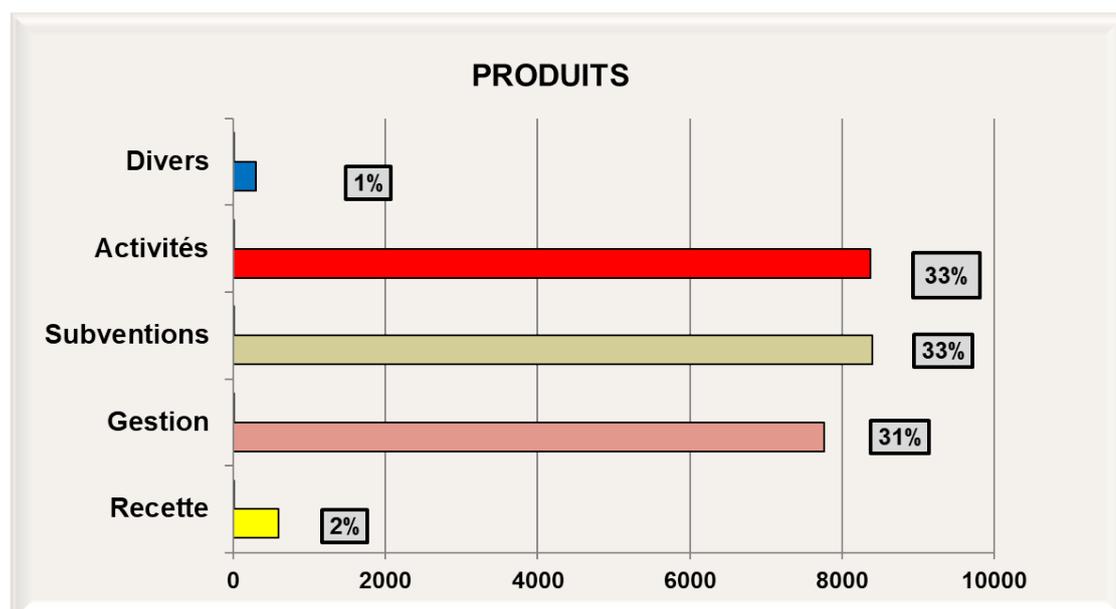
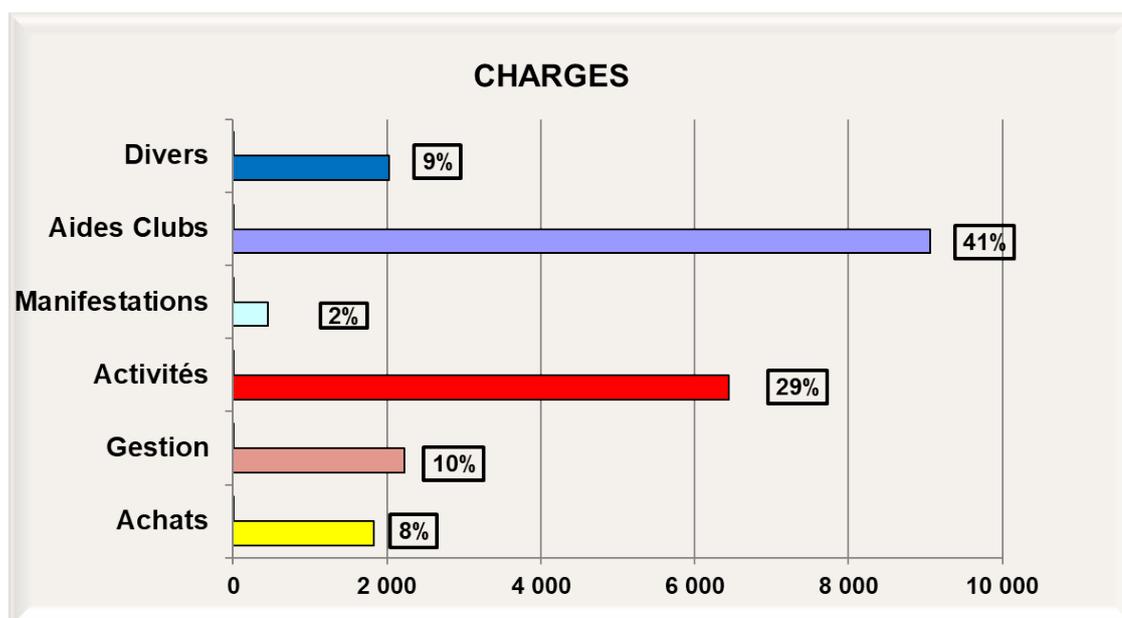
Charges

- Le total de charges atteint seulement **22 040 €**,
- Le montant des activités sportives ne représente que **29%** du total des charges
- Les frais de gestion à seulement **10%**, les achats et divers **17%**, correspondent aux frais de fonctionnement soit **27%** du total des charges,
- Pas d'Inter-CD donc les Manifestations ne représentent que **2%** des dépenses.
- Les aides aux clubs et aux joueurs ont été maintenues, (bourses, action en partenariat, licences, promos BPM, stages, formation), elles atteignent **41 %** du total des charges. Dans ces charges, la participation du CD au fonds de solidarité de la LGETT (**1 600€**) est incluse. Elle contribue de façon indirecte à l'aide des clubs.

Produits

- Le total des recettes et produits de gestion représente **33 %**.
- Le total des subventions (Conseil Départemental, CNDS et LGETT) atteint **33%**.
- Le produit des activités sportives atteint **33 %**.

Répartition Charges-Produits



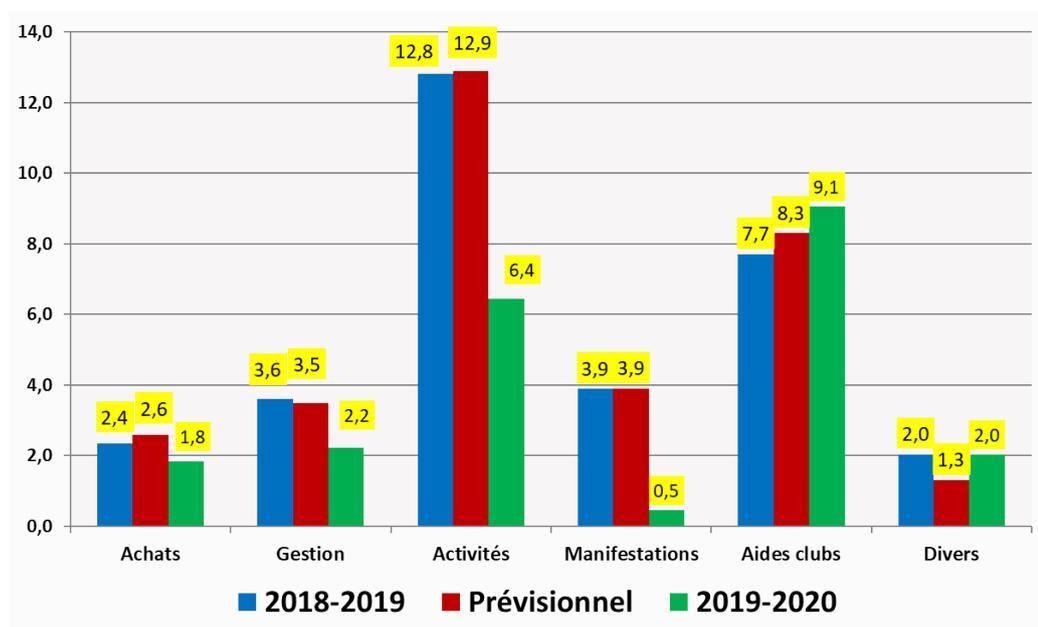
Le trésorier commente les deux tableaux, en faisant remarquer que cette année, les charges des activités sportives représentent **29%** et sont couvertes par les produits des activités sportives **33%**.

Il fait remarquer que les produits des activités, des subventions et de gestion sont à parts égales autour de **30%**. Il précise le montant des subventions, le CNDS à seulement 2 000€, le Conseil Départemental à 4 700€ la subvention de développement de la LGETT à 1 700€ contre 1 400€ l'année précédente.

Enfin, il ajoute que les frais de gestion à **10%**, comprennent le coût de la maintenance du site Internet hébergé par la Ligue à seulement 500€ l'an.

Le trésorier commente ensuite les deux tableaux d'évolutions des charges et produits de l'exercice par rapport au prévisionnel et aux chiffres de l'exercice 2018-2019.

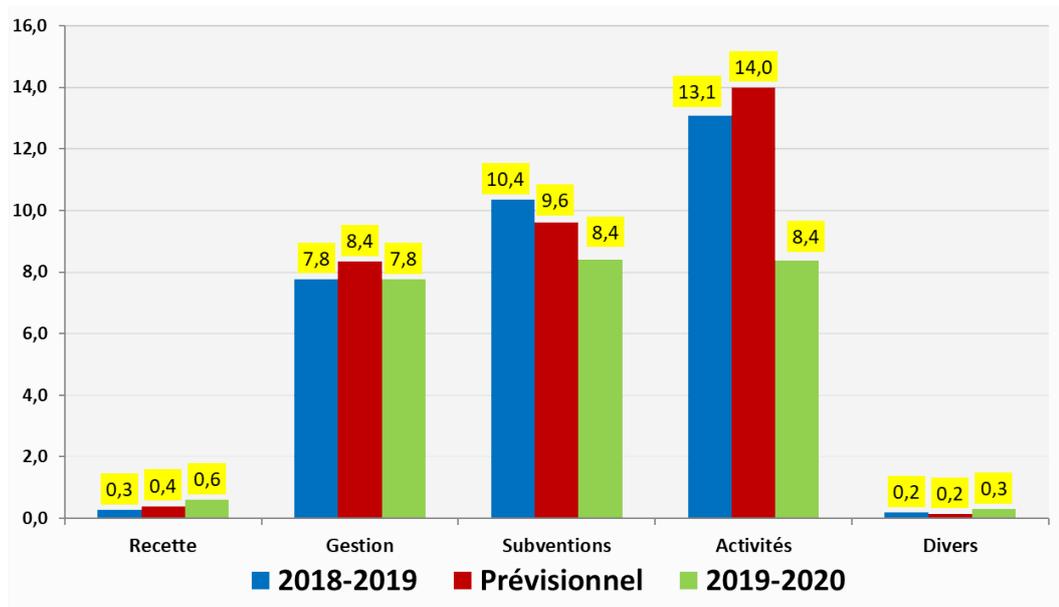
EVOLUTION des CHARGES



On constate :

- Une maîtrise à la baisse des frais de gestion,
- Une baisse importante des frais liés à l'activité sportive faisant suite la suppression de nombreuses organisations.
- Le montant très faible des frais de manifestations avec l'annulation de la sortie aux Inter-CD.

EVOLUTION des PRODUITS.



On constate :

- Une stabilité des produits de gestion,
- Une légère baisse du montant global des subventions,
- Une baisse des recettes des activités sportives.

Constitution du résultat

CHARGES		30/06/2020	PRODUITS	
Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
32 500,00	22 040,00	0,00	32 500,00	25 438,44
Différence	-10 460,00	+ 3398,44	Différence	-7 061,56

CHARGES		N / N-1	PRODUITS	
2018-2019	2019-2020		2018-2019	2019-2020
32 402,90	22 040,00		31 683,86	25 438,44
Différence	-10 362,90	-4 117,48	Différence	-6 245,42

Le trésorier commente le tableau qui permet de comprendre le résultat de l'exercice 2019-2020 à partir de l'évolution des charges et produits de l'exercice précédent. On constate une baisse des charges de 10 362,90€ essentiellement liée à l'arrêt de l'activité le en mars 2020 et une moindre baisse des produits de 6 245,42€. La différence 4 117,48 € ajoutée au déficit de l'exercice précédent -

719,04€ constitue le résultat de l'exercice 2019-2020 soit un excédent de **+3 398,44€**. Il ajoute que sans la participation au Fond de solidarité l'excédent serait proche de **5 000€**.

Evolution sur l'Olympiade 2016-2020

Le trésorier commente le tableau d'évolution des charges, produits et résultats.

<i>EXERCICE</i>	<i>CHARGES</i>	<i>PRODUITS</i>	<i>RESULTAT</i>
2016-2017	41 889	35 123	- 6 766
2017-2018	36 175	33 396	- 2 778
2018-2019	32 402	31 683	- 719
2019-2020	22 040	25 438	+ 3 398
Total			- 6 865,43

On enregistre sur quatre ans un déficit global de **6 865,43€** alors que sur la précédente Olympiade 2012-2016, le déficit avait atteint 18 290,00€. Le trésorier ajoute que sans les impacts liés à la crise sanitaire, on aurait probablement terminé l'exercice 2019-2020 proche de l'équilibre. Globalement on assiste à un redressement de la situation financière du Comité Départemental.

Le Bilan

Le trésorier rappelle que le Bilan représente la situation de l'association arrêtée au **30/06/2020**.

ACTIF	Net en €	PASSIF	Net en €
Matériel sportif	1 506	Fonds associatifs	22 170
Matériel de bureau et informatique	330		
Autres valeurs immobilisées	15	Résultat	+ 3 398
Actif immobilisé	1 852	Capitaux propres	25 568
Clubs, autres créances	298	Clubs, autres débiteurs	3 140
Produits à recevoir	4 287	Charges à payer	6 359
Disponibilités	28 630		
Actif circulant	33 216	Dettes	9 499
Total général	35 068	Total général	35 068

Le total du Bilan au **30/06/2020** s'élève à **35 068 €**.

Actif

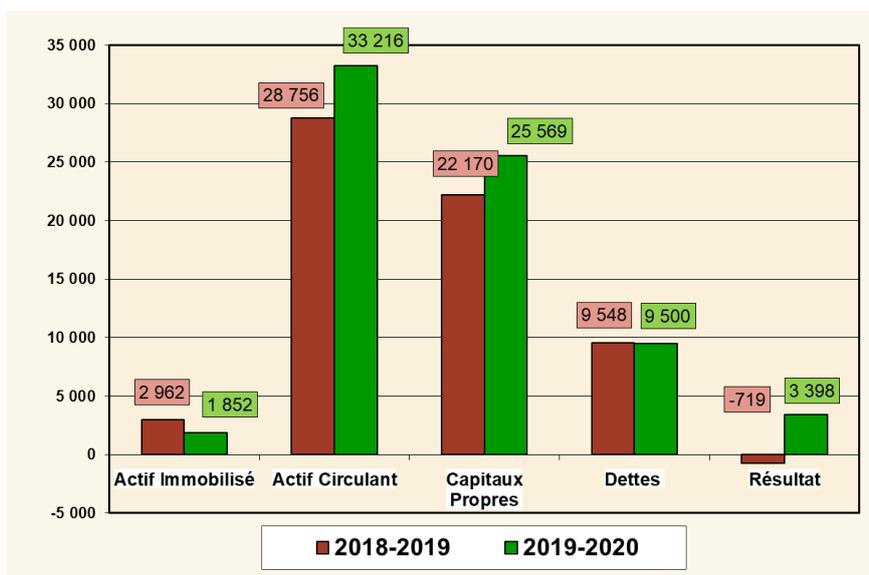
- L'actif immobilisé est à **1 506 €**,
- Le total des créances est très faible **298€**,
- Le total des produits à recevoir **4 287€** comprend le solde des quotes-parts, championnat par équipes, licences et critérium fédéral, le solde de la subvention de développement **850€** de la LGETT,
- Les disponibilités sont en hausse **28 630€** contre 20 584€ l'année précédente.

Passif

- Les Capitaux Propres en hausse à **25 568 €** avec l'imputation de l'excédent +3 398€.
- Les Dettes : les sommes dues aux clubs **3 140€** qui incluent les bourses, les actions de partenariat, les chèques sport et les aides à la formation et aux stages.
- Les charges à payer **6 359€** avec le remboursement licences promos P/B/M et la participation au Fond de solidarité.

Globalement un total de Bilan en légère hausse, pour rappel, il était égal **31 718,10€** au **30/06/2019**.

Evolution des postes du Bilan



Le tableau ci-dessus nous montre l'évolution des différents postes du Bilan :

- L'Actif Immobilisé diminue par le jeu des amortissements, pas de nouveaux investissements cette année,
- L'Actif circulant en légère hausse
- Les Capitaux Propres en hausse avec l'imputation de l'excédent de l'exercice.
- La stabilité des dettes,
- L'inversion du résultat qui passe d'un déficit de **719€** à un excédent de **3 398€**.

La Trésorerie.

Le trésorier commente le tableau de la situation des disponibilités sur les comptes bancaires. Il informe que le compte courant sans fonctionnement de la Banque Postale est en cours de clôture.

Il fait remarquer que le total des disponibilités est en hausse et atteint un niveau satisfaisant.

	A-NOUVEAU	CUMUL DEBIT	CUMUL CREDIT	SOLDE PERIODE	SOLDE	Solde au 30/06/2019
CC CREDIT MUTUEL	62,01	31 059,44	30 801,68	257,76	319,77	62,01
CC LA BANQUE POSTALE	110,52	0,00	70,00	-70,00	40,52	110,52
LIVRET A CREDIT MUTUEL	20 410,99	15 159,69	7 300,00	7 859,69	28 270,68	20 410,99
TOTAUX	20 583,52	46 219,13	38 171,68	8 047,45	28 630,97	20 583,52 €

La situation Financière des Clubs.

Le trésorier présente l'évolution de la situation financière des clubs au **30 juin** et au **26 septembre 2020** veille de cette AG.

CLUBS	30/06/2020		26/09/2020	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
AVOIRS	23	3 140,28 €	23	4 554,08€
DETTES	6	233,62 €	6	456,42€
A Zéro	0	0,00 €	0	0,00 €
Solde Balance SPID	29	-2 906,66 €	29	- 4 097,66€

Au 30 juin, les dettes de 6 clubs sur 29 s'élèvent à 233,62 € et les avoirs de 23 clubs à 3 140,28€ aucun club n'a un solde à zéro.

Le trésorier précise que cette année, compte tenu de l'arrêt de l'activité en mars et du maintien des différentes aides aux clubs, les bourses, actions de partenariats, coupons sports, aides à la formation et aux joueurs ont pu être imputées sur la fiche financière au 30/06/2020. Seules les aides aux licences promotionnelles et les cotisations départementales sont imputées sur la fiche financière arrêtée au 26/09 sur la base du nombre de licences comptabilisé dans SPID au 30/06/2020.

En fin de présentation des Comptes Financiers le Trésorier a souhaité ajouter un slide de conclusion décrivant globalement les conséquences de l'arrêt de l'activité en mars et des impacts directs liés à la crise sanitaire.

- **Baisse importante des charges suite à :**
 - L'annulation de 3 tours d'Interclubs Jeunes, le Challenge Payeur, un Challenge Jeunes, le Championnat des Vosges TC, la Finale de la Coupe des Vosges : - 2500€
 - L'annulation du stage de Pâques : - 1 500€
 - L'annulation de la sortie aux Inter-CD : - 3 000€
- **Stabilité des produits de gestion et des subventions**
- **Diminution sensible des produits des activités : - 1300€**
- **Participation au fond de solidarité de la LGETT : 1 600€**

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, Véronique MATHIS et moi avons procédé au contrôle des comptes du Comité des Vosges de Tennis de Table.

Nous nous sommes donc rendus à Golbey hier, samedi 26 septembre 2020, auprès du trésorier du Comité, Dominique THIRION.

Nous avons procédé aux vérifications requises et pouvons certifier que les comptes établis conformément aux principes comptables sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que du résultat du Comité en date du 30/06/2020.

Je remercie Dominique THIRION pour l'accueil qu'il nous a réservé, mais surtout nous le félicitons pour la tenue et la présentation des comptes du CD88, exécutés avec toujours autant de rigueur.

Établi à Golbey,
Le 26/09/20

Philippe LEMOINE

Véronique MATHIS

Les comptes de résultat et le bilan sont approuvés à l'unanimité.

Budget Prévisionnel 2020-2021

Le trésorier explique que ce budget n'a pas pu être préparé à partir du compte de résultats de l'exercice 2019-2020, faussé par les impacts de la crise sanitaire. C'est pourquoi le prévisionnel 2020-

2021 reprend à quelques variantes près, le prévisionnel 2019-2020, pour un total de Charges-Produits égal à **32 500€**.

CHARGES	€	%
Achats	2 300	7
Frais de Gestion + divers	4 700	14
Activités Sportives	12 700	39
Manifestations	4 500	14
Aides aux clubs et aux joueurs	8 300	26
Total	32 500	100

PRODUITS	€	%
Produits de Gestion	8 350	26
Subventions - Partenariats	10 200	31
Activités Sportives	13 600	42
Produits divers	350	1
Total	32 500	100

Le budget prévisionnel 2020-2021 est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Question du Président du club de Saint Dié : Pourquoi le CD ne chercherait pas des ressources complémentaires en s'engageant sur des co-organisations avec la Ligue Grand Est.

Le trésorier lui répond que ce type de partenariat existe surtout avec des clubs et qu'il est plus compliqué à mettre en place avec un comité départemental qui a moins de bénévoles disponibles et pas d'équipements propres.

Le Président du Club de Saint Dié répond, que c'est pour soulever cette question qu'il a voté contre le budget prévisionnel. Il ajoute qu'il aurait été bon de faire un deuxième prévisionnel avec la prise en compte de nouvelles restrictions d'activité suite à la crise sanitaire.

Election des vérificateurs aux comptes.

Les vérificateurs sont élus pour une olympiade. Véronique MATHIS et Philippe LEMOINE se représentent pour l'olympiade 2020/2024, ils sont élus à l'unanimité.

10 : QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

10 : ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR

Les élus se sont retirés pour désigner leur candidat à la présidence ainsi que les délégués fédéraux titulaire et suppléant. C'est René PARIS, doyen des membres, qui relate la proposition du nouveau Comité d'élire Etienne ROBERT comme Président pour la prochaine olympiade.

Etienne ROBERT est élu Président à l'unanimité du vote à main levée.

Etienne ROBERT est élu délégué titulaire à l'unanimité du vote à main levée.

Un vote à bulletin secret désigne Dominique THIRION comme délégué suppléant,

11 : ALLOCUTIONS DE CLOTURE

Monsieur Christophe PORTE, Vice-Président de la Ligue Grand Est en charge des Finances et des Partenariats :

Tout d'abord je tiens à vous féliciter pour la bonne tenue de votre assemblée générale. Vous êtes un département dynamique dont j'ai apprécié l'ouverture d'esprit et la qualité des débats tenus ce matin.

Il faut apprendre à s'adapter et on s'adaptera à tous les niveaux, la situation n'est pas facile et il n'y a pas de solution toute faite. La Ligue Grand Est continuera à aider le Comité Départemental, et nous mettrons des choses en commun pour aider le CD et les clubs.

J'ai quelques informations à vous transmettre. Au niveau du développement, l'opération "Rentre O Ping" continue et les clubs sont invités à y participer. Une autre opération de promotion a été mise en place par le Fédération, le "E Pass Ping", pour laquelle les clubs doivent s'inscrire via SPID, un QR code est créé qui permet aux gens intéressés par l'activité de récupérer les coordonnées du club le plus proche. Le club s'engage à les accueillir pour 3 ou 4 séances d'essai.

Le Grand Est a la chance d'avoir 3 équipes évoluant dans le championnat Pro dont celle d'ETIVAL dans votre département. C'est l'occasion d'aller voir du jeu de haut niveau.

Nous sommes une terre d'organisation et votre département n'est pas en reste puisqu'il accueillera les championnats de France vétérans à SAINT DIÉ DES VOSGES du 3 au 5 avril 2021.

Les inscriptions pour le critérium fédéral sont toujours ouvertes, vous recevrez sous 10 jours des informations sur la tenue du premier tour mais cette compétition paraît difficile à organiser selon le protocole mis en place par la Fédération. Trois tours d'interclubs jeunes sont prévus cette saison, inscrivez vos jeunes à cette belle compétition.

La convention de développement entre la ligue et les départements est maintenue, cette année votre CD a obtenu 1700€. Il existe aussi un dispositif d'accompagnement pour aider à faire évoluer les clubs, si cela vous intéresse, contactez Philippe BOLMONT. La ligue propose aussi des formations flash sur différentes thématiques, celles-ci sont organisées sur place dans vos clubs à la demande.

Des dispositifs d'aide tels que Ping Santé, pour les clubs intervenant au niveau santé, Ping École et Ping en Entreprise existent, les clubs concernés ou intéressés peuvent se renseigner.

L'assemblée générale de la Ligue aura lieu le dimanche 25 octobre sur le secteur de Nancy, le lieu reste à déterminer mais la maison des sports n'accueillera pas cette assemblée car la salle est trop exiguë compte tenu des restrictions dues au COVID. Pierre BLANCHARD ne sera pas candidat à sa succession, je suis moi-même candidat à la tête d'une liste que j'ai constituée. Pour l'instant je n'ai pas connaissance d'une autre liste.

Question de Thierry CHARRIER du club d'ANOULD : la fédération a mis en place une action "Soutiens ton club", avez-vous des informations sur cette opération ?

Christophe PORTE répond que c'est une opération ministérielle et la ligue n'a pas d'informations mais se renseignera.

Question de Christophe GIRAUD du club de MONTHUREUX SUR SAONE : pour les clubs qui devaient organiser de compétitions n'ayant pu se dérouler à cause de l'arrêt dû au COVID et pour qui ces organisations n'ont pas été reconduites pour la nouvelle saison, les pertes sont importantes, comment faire pour obtenir une indemnisation ?

Christophe PORTE répond qu'il suffit de remplir un dossier d'indemnisation auprès de la Ligue, le fonds de solidarité a été mis en place pour ce type de demandes.

L'Assemblée se clôture à 12 heures 15.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Etienne ROBERT
